

Agent péril animalier

RS1462 · RS · Publiée

L'essentiel

Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
-----------------------	----------------------------

Date d'échéance	31/12/2021
-----------------	------------

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE · SIRET : 11006801200050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

concourir à la sécurité des vols en réduisant les risques de collision entre les aéronefs et les animaux, lors des opérations de décollage et d'atterrissage.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- activité permanente de surveillance et d'intervention
- activité de prévention et suivi administratif
- partie théorique : connaissances aéronautiques générales, connaissances des aéronefs, objectifs de la prévention du péril animalier, ornithologie et mammalogie, environnement, moyens et interventions de lutte animalière.
- partie pratique

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{""Arrêté du 10 avril 2007 relatif à la prévention du péril animalier sur les aérodromes""}

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- formation initiale
- formation locale portant sur la situation particulière de l'aérodrome
- actions d'entretien et de perfectionnement des connaissances

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1462/>